

Jean-Luc VERONNEAU

11/05/24 09:25

Projet de déviation St Jean de Beigné et Sainte Gemme La Plaine

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

cc : Karen Véronneau

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un terrain qui se trouve dans la zone du projet de déviation, quand je consulte le site internet, sans parler qu'une nouvelle fois une réserve foncière risque de disparaître, je suis surpris de ne pas être averti de ce projet en tant que propriétaire, uniquement eu connaissance par voie de presse !! Et qu'en est-il de l'indemnisation quant à la perte de ces terres ?

D'autre part, il me semble que ce projet de contournement est assez proche de bâtiments d'élevage d'animaux, est-il prévu une protection à ce niveau quant à la nuisance sonore pour les animaux ?

Cordialement,

Mr Véronneau

--

Cet e-mail a été vérifié par le logiciel antivirus d'Avast.

www.avast.com